AMÉNAGEMENTS LITTORAUX

Aménagements littoraux

Les aménagements littoraux sont indispensables pour concilier la circulation des promeneurs et la préservation des milieux naturels.

Sentier littoral et milieux naturels

Le sentier littoral, appelé également "sentier des douaniers", est le chemin côtier qui longe la mer sur le littoral français.

La randonnée sur le sentier littoral doit répondre à deux exigences : **accueillir les promeneurs** dans de bonnes conditions et **préserver les milieux naturels** qui lui sont associés (dunes, côte rocheuses, petites formations herbacées, zones humides, …)

Les sentiers littoraux

Côte sauvage, dune de Pen Bron et sentier littoral de Pénestin.

Suite à la catastrophe de l'Erika et pour mieux gérer la fréquentation touristique sur des sites fragiles, la Côte Sauvage (Le Pouliguen, Batz-sur-Mer, Le Croisic), la dune de Pen Bron (La Turballe) et la côte nord de Pénestin ont bénéficié d'un programme de restauration paysagère et écologique de leurs milieux naturels littoraux.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et les communes ont travaillé ensemble pour réaliser les aménagements suivants :

- protection des secteurs les plus fragiles ;
- canalisation du public sur le sentier littoral ;
- création de pistes cyclables ;
- réorganisation des aires de stationnement existantes ;
- suppression des stationnements sauvages et amélioration de la signalétique.

INFORMATIONS PRATIQUES POUR FREQUENTER LE SENTIER LITTORAL

Pour circuler en toute quiétude, observer la nature tout en respectant les aménagements, il convient de :
- **circuler** sur les chemins matérialisés,
- **respecter** les mises en défens favorisant le développement de la végétation,
- **ne pas circuler** sur les espaces naturels à vélo ou avec des véhicules motorisés (interdiction nationale),
- **conserver** vos déchets, y compris les mégots de cigarettes et les déposer dans les corbeilles de propreté disposées à cet effet,
- **tenir** votre chien en laisse et ramasser ses déjections,
- **ne pas cueillir** de plantes sur ces espaces naturels,
- **signaler** aux mairies toute dégradation afin de limiter les risques pour les promeneurs.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

02 51 75 06 80